

APPEL DE PROJETS AUX ARTISTES EN MUSIQUE LES LUCARNES

Contexte

La 24^e édition des Fenêtres – regard sur la création aura exceptionnellement lieu en mode numérique et pluridisciplinaire! En raison de ce contexte particulier où le milieu artistique a été touché de près par les conséquences de la pandémie, le **Théâtre de la Ville** a souhaité travailler dans une perspective solidaire et adjoindre la musique et la danse à la discipline théâtrale. Ainsi, en plus **Des Voyagements**, le **Conseil québécois de la musique (CQM)** et **La danse sur les routes du Québec** (La DSR) se joignent à l'évènement à titre de partenaires.

Rappelons que le mandat des Fenêtres est de créer un lien porteur de sens entre les artistes en pleine création et les diffuseurs des différents territoires francophones. Cette collaboration vise à offrir aux diffuseurs et aux artistes en théâtre, en danse et en musique, des opportunités de rencontres et de discussions passionnées. Puisque les Fenêtres se veulent rassembleuses et sécuritaires, le fond et la forme de cette édition spéciale seront donc revisités à travers des projets présentés en ligne.

Un événement en deux temps*

LES LUCARNES : 3 demi-journées, à la fin septembre

- ❖ présentation de projets au stade de recherche/création qui convoitent des résidences de création sur le territoire québécois et canadien.

Date limite de l'appel à projet: 17 août 2020

LES FENÊTRES : 3 demi-journées, à la mi-novembre

- ❖ présentation de projets au stade de production qui convoitent des occasions de diffusion sur les territoires québécois et canadien.

Appel à projet à venir en août.

Dépôt des projets

Le Théâtre de la Ville, Les Voyagements, La Danse sur les routes et le Conseil québécois de la musique invitent les compagnies et les artistes à soumettre leur candidature pour participer aux Lucarnes.

Les projets déposés doivent être au stade de recherche/création et doivent démontrer le désir des créateurs d'enraciner leur œuvre dans les différentes régions au moyen d'une résidence de création. Bien que les mesures sanitaires évoluent à une vitesse considérable, nous demandons aux artistes de présenter un projet adapté aux directives de la Santé publique en vigueur au moment du dépôt du projet.

Dès septembre, cette édition renouvelée présentera donc aux diffuseurs des projets adaptés au contexte et les invitera à entrer en dialogue avec des artistes qui convoitent des opportunités de résidences de création.

Cinq équipes de chaque discipline seront invitées à présenter leur lucarne après avoir été sélectionnées par l'un des trois comités de sélection.

Conditions

- L'artiste ou l'organisme doit être membre du CQM pour l'année 2020-2021
- Un cachet sera versé par le Théâtre de la Ville aux artistes qui présenteront un projet sélectionné

DOSSIER DE CANDIDATURE LUCARNE MUSIQUE

Doit inclure les éléments suivants :

- Coordonnées de l'organisme ou de l'artiste (nom, adresse postale, téléphone, courriel, site Internet)
- Mandat artistique de l'organisme ou de l'artiste
- Nom d'une personne-ressource
- Une lettre de motivation expliquant votre intérêt à bénéficier d'une résidence de création sur le territoire québécois et/ou canadien. (max une page)
- Une description du projet : titre, équipe de création, résumé ou synopsis, une phrase pour résumer votre projet, description de la démarche artistique (max deux pages)
- Annexe : texte ou extrait, s'il y a lieu, et des documents visuels ou sonores
- Une proposition relative à la forme de présentation du projet lors de l'événement (lecture, dévoilement de maquettes, étape de répétition, témoignage de créateurs, etc.)

Date d'échéance de dépôt : Lundi 17 août 2020



Pour information et envoi des dossiers en musique :

Claudine Cinq-Mars
Coordonnatrice, circulation de la musique
Conseil québécois de la musique
circulation@cqm.qc.ca
514 524 1310 poste 2

MERCI DE FAIRE CIRCULER CETTE INFORMATION DANS VOS RÉSEAUX !

***La réalisation de ce projet est conditionnelle au financement reçu**

Les Fenêtres de la création théâtrale est une initiative du Théâtre de la Ville, développée en concertation avec l'Association des compagnies de théâtre (ACT), Réseau Scènes et Les Voyagements – Le théâtre en tournée, et elle est réalisée grâce à l'appui du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des arts du Canada, de la Ville de Longueuil et du ministère du Patrimoine canadien.